



**Objet : Virements de crédits pour dépenses imprévues sur l'exercice 2023 du budget général**

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22, L.2122-23, L.5211-1, L.5211-2, L.5211-4, L.5211-9 et L.5211-10,

Vu la délibération n° 2020-10-15-153b du conseil communautaire en date du 15 octobre 2020 donnant délégation au Président pour opérer des virements de crédits,

Vu la délibération n° 2023-04-06-067 du Conseil Communautaire en date du 06 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023,

Vu la délibération n° 2023-06-22-143 du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2023 portant adoption de la décision modificative n° 1 au budget général 2023,

Vu la délibération n° 2023-10-05-176 du Conseil Communautaire en date du 05 octobre 2023 portant adoption de la décision modificative n° 2 au budget général 2023

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits ouverts par nature au sein d'un même chapitre, sans modifier les crédits totaux ouverts auxdits chapitres,

### **DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : d'opérer les virements de crédits suivants sur le budget général 2023 :

Code budget	Budget	Objet / raison	Numéro du virement de crédit	Imputation d'origine			Imputation définitive			
				Chapitre	Article	Fonction	Montant	Chapitre	Article	Fonction
60000	CDC	PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LA ZI 1 L'AIGLE. Pas de crédits à l'article	CDC/AS00000002	011	6182	90	800,00 €	011	6238	90
60000	CDC	Augmentation opération cinéma (crédits pris sur opération la ribambelle)	CDC/AS00000003	23	2313	020	449 239,00 €	23	2313	314
60000	CDC	Erreur affectation des crédits du scolaire => prévu 30k au 6068 (fournitures liées au COVID) mais plus de COVID; réaffectation à l'article fourniture d'entretien.	CDC/AS00000005	011	6068	213	29 800,00 €	011	60631	213
60000	CDC	Réaffectation de crédits suite à la rénovation du club-house de la Ferté	CDC/AS00000007	21	2188	41	6 000,00 €	21	2135	41
60000	CDC	REAFFECTION DE CREDIT AU 60631 SERVICE SPORT PRIS SUR LE 6156 SPORT	CDC/AS00000008	011	6156	411	3 000,00 €	011	60631	411
60000	CDC	Manque de crédits en fourniture de petit équipement du scolaire (2€€); à prendre sur le 61558-BATI	CDC/AS00000009	011	61558	70	2 000,00 €	011	60632	213
60000	CDC	Transfert des crédits des cantines à la garderie	CDC/AS00000011	70	7067	213	50 000,00 €	70	7067	251
60000	CDC	Réaffectation des crédits alimentation CL au scolaire	CDC/AS00000017	011	60623	421	32 000,00 €	011	60623	213

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20231214-2023-12-14-207-AU  
Date de télétransmission : 15/12/2023  
Date de réception préfecture : 15/12/2023

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire en application de l'article L.5211-10 du Code des Collectivités Territoriales.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Mortagne au Perche.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil communautaire.

Fait à L'Aigle, le 14 décembre 2023

15 DEC. 2023

Acte reçu en Préfecture le

Publié en ligne le 15 DEC. 2023

Certifié exécutoire

Le Président  
Jean SELLIER

